

AUTREVILLE INFOS

Février 2025

Edito – Les mots du maire



L'année 2024 est désormais terminée et la cérémonie des vœux aux habitants pour 2025 est derrière nous. Le conseil municipal prépare le nouveau budget de la commune qui sera voté en mars prochain. Ce budget sera compliqué à mettre en œuvre tant les incertitudes sont nombreuses : baisse des dotations, subventions accordées ou pas, exécution des mesures d'économie demandées par un Etat surendetté, ... A ce jour, la France n'a toujours pas de budget et toutes les demandes de subventions sont bloquées. Si tout va bien, le budget de l'Etat sera validé fin février. Nous allons donc proposer un budget sans savoir si les investissements prévus pourront être réalisés. Cette année 2025 sera aussi la dernière année pleine de ce mandat de 6 ans. Les prochaines élections municipales se dérouleront en mars 2026. Maire depuis 2010, je ne briguerai pas de quatrième mandat. Une nouvelle équipe municipale devra se constituer et élire son maire. La chose n'est pas toujours simple... **Des Autrevilloises, des Autrevillois s'interrogent peut-être sur la possibilité pour eux de se présenter pour constituer un nouveau Conseil Municipal en 2026.** Ces personnes courageuses, prêtes à s'engager pour la collectivité, ont certainement des questions sur ce que sont les fonctions de maire, d'adjoint, de conseiller municipal et sur les multiples facettes de leurs tâches. La préparation puis l'exécution d'un budget, les relations avec la communauté de communes, la préfecture, le Trésor Public, la gestion du personnel, l'urbanisme, les écoles et l'accueil périscolaire, la sécurité des habitants, les travaux, l'entretien des voiries et des espaces publics, des bâtiments communaux, des étangs, les associations, ... les tâches sont nombreuses et variées. Elles peuvent apparaître compliquées et le sont parfois. C'est pourquoi, sans préjuger de la décision qu'elles prendront ensuite, **je propose une rencontre quand elles le voudront à toutes les personnes qui souhaitent se renseigner. Nous pourrions échanger librement et je répondrai à leurs questions.** N'hésitez pas à me contacter. Il ne sera fait aucune publicité de ces rencontres.

En attendant, je vous souhaite de nouveau à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2025, une santé de fer et la poursuite de nos efforts de solidarité, de convivialité entre habitants d'Autreville-sur-Moselle.

Le maire – Jean-Jacques BIC

SOMMAIRE

- PAGE 2 – CEREMONIE DES VŒUX – REOUVERTURE DE L'EGLISE SAINT ANDRE
- PAGE 3 – REPAS DES AINES – PERMIS D'AMENAGER
- PAGE 4 – COUR D'ECOLE ET SALLE COMMUNALE – TRAVAUX RUE DU SORBIER
- PAGE 5 – CAFE ASSOCIATIF – MARIAGES – INFOS DIVERSES
- PAGE 6 – PAGE DES ECOLES
- PAGE 7 – BAPTEME REPUBLICAIN – ASSOCIATION VERSO

CEREMONIE DES VOEUX



Une soixantaine de personnes ont assisté samedi 11 janvier à la cérémonie des vœux du maire et du Conseil Municipal d'Autreville-sur-Moselle aux habitants du village. Le président de la Communauté de Communes, Henry LEMOINE, également conseiller régional, a participé à la cérémonie, aux côtés des directrices de l'école et de l'accueil périscolaire, du maire de Millery, des présidentes et présidents d'association. Chacun a pu ensuite déguster la galette des rois et trinquer à la nouvelle année. Ce fut l'occasion de remercier tous les bénévoles des associations, le personnel de la commune, les équipes pédagogiques des écoles et de l'accueil périscolaire pour leur travail de qualité au service des enfants, des familles, des habitants. Comme lors de chacune des cérémonies marquant la nouvelle année, les gens ont plaisir à se retrouver, à échanger.



A l'issue de la cérémonie, les conseillers municipaux et leur famille ont partagé le traditionnel repas du conseil afin de renforcer nos liens, notre unité. C'est également une façon de remercier chacun de son investissement pour le commune. Rappelons que ce repas est payé par les conseillers eux-mêmes, le maire et les adjoints.

REOUVERTURE DE L'EGLISE



La réouverture de l'église Saint André après travaux a été un temps fort de la fin d'année 2024. Nous vous proposons un retour en images sur cet événement. Samedi 9 novembre, ce fut d'abord une messe de réouverture dans une église bondée, suivi d'une présentation historique de l'église Saint André par Jean-Paul BRUCHE.



Puis un apéro dînatoire dans la grange de la ferme de Jean-Paul et Françoise avec au moins 100 personnes ! Il fallait patienter avant le concert à 20:00...



Enfin, à 20:15, l'église se remplit pour le concert de Gospel. Plus d'une heure de musique et de chants par le talentueux Sweet Harmony. Chansons traditionnelles ou plus récentes, le public les a toutes aimées ! Bravo les artistes !



Enfin dimanche matin, à 11h00 sonnantes, l'église s'est remplie de nouveau pour le spectacle de la compagnie Chamboule ToutThéâtre. Une centaine de spectateurs, parents, enfants, grands-parents ont pu admirer, écouter la pièce "La Mouette et le Chat". Ce magnifique conte, joué, raconté avec des images projetées, a séduit l'ensemble des spectateurs. Un magnifique week-end en somme pour fêter la réouverture de notre église !



Animée par Chantal VOGIN, une visite commentée de l'église Saint André a été organisée pour les enfants (et leurs parents) le mercredi 18 décembre de 15h30 à

17h00. Une vingtaine d'enfants ont pu visiter l'église d'Autreville et en apprendre l'histoire ce mercredi. Sept d'entre eux ont ensuite participé à la création d'une crèche de Noël.

REPAS DES AINES



Repas des Aînés, repas des Anciens, repas des seniors, peu importe ! Qualité et convivialité étaient au rendez-vous ce dimanche 17 novembre ! Merci à Éric traiteur de Bratte et son équipe pour le magnifique repas très apprécié. Merci encore à la commune de Millery pour leur accueil ! Ce sont les conseillers municipaux des deux villages qui avaient au préalable préparé la salle des fêtes et qui ont servi l'apéritif.

PERMIS D'AMENAGER



A la suite de la réticence de la commune de réaliser l'aménagement en deux tranches distinctes et au refus du permis qui en a découlé, une réunion a été organisée entre l'aménageur, le secrétaire général de la préfecture, le président de la CCBPAM et le maire. La question de la zone inondable concernant la RD40 a été exposée et réfléchi. Après un échange qui a suivi avec le président du SCOT 54 qui impose une densification

de 15 logements à l'hectare, l'aménageur a eu l'autorisation de déposer un permis d'aménager sur l'ensemble de la zone avec la nouvelle voirie vers la rue du Sorbier. Le plan définitif sera proposé aux élus de la commune avant dépôt du permis d'aménager pour une trentaine de logements qui sera ensuite étudié par la CCBPAM. Une réunion publique d'information sera alors organisée dans la salle polyvalente. Ce permis sera déposé cette année.

COUR D'ECOLE ET SALLE COMMUNALE



Un des projets phare de ce mandat était la réhabilitation complète de la cour de l'école et la modification de son accès par la Place du Lavoir pour en faire l'entrée principale de l'école. Dans le même temps, l'accès à la salle polyvalente était lui aussi modifié et modernisé. L'atelier communal situé sous la cour de l'école devait être aménagé pour devenir une nouvelle salle communale, lumineuse, équipée et accessible depuis la place.

Après des premières hypothèses pharaoniques calculées par un bureau d'études et un architecte, pour un montant de 1 300 000 € environ, nous avons mené nous-mêmes les études directement avec des entreprises. Les montants sont désormais accessibles pour des travaux très satisfaisants. Les devis s'élèvent à 185 000 € pour la cour de l'école et l'accès à la salle polyvalente et à 95 000 € pour la salle communale soit un total de 280 000 € TTC.



Un nouvel escalier desservira la cour de l'école et la salle

Ce coût prévisionnel sera en partie atténué par des subventions et nécessitera un emprunt de 190 000 € probablement.

La commune est aujourd'hui désendettée mais avons-nous les moyens de cet emprunt ? Les subventions seront-elles accordées ? **Il nous semble qu'il ne serait pas correct d'endetter la commune en cette dernière année de mandat et de laisser la dette aux prochaines équipes municipales.**

Le dossier est prêt, les études sont menées, les plans et les devis sont là. Le prochain conseil municipal devra prendre sa décision en fonction des choix qu'il fera.

TRAVAUX RUE DU SORBIER



Après la rue des Acacias en 2023 puis la rue du Talimé en 2024, c'est au tour de la rue du Sorbier d'être aménagée. Les accès des sept maisons du lotissement du Rouot doivent être revêtus d'enrobé, des places de stationnement en pavés filtrants réalisées dans le haut de la rue et un complément d'éclairage public installé en bas et en haut de la rue du Sorbier. Le coût prévisionnel de ces travaux atteint 98 000 €. Une subvention de 24 515 € a d'ores et déjà été demandée à l'Etat. Dans l'attente d'une réponse positive (pas avant juillet), les travaux ne seront pas réalisés au mieux avant l'automne. Une réunion sera programmée avec tous les riverains.

PANNEAUX D'AGGLOMERATION



Nous avons récupéré nos panneaux d'entrée du village. Ils avaient été retirés lors des manifestations d'agriculteurs. Était-il nécessaire de les détruire et

nous les rendre ainsi très discrètement, déposés devant la porte de la mairie ? Les agriculteurs concernés par ces manifestations nous ont assurés avoir pris soin de tous les panneaux et ne savent pas qui les a rapportés dans cet état. Les nouveaux panneaux sont commandés pour un coût de 1 400 € et seront posés dès leur réception. Une demande de participation financière sera demandée à la FNSEA.

CAFE ASSOCIATIF



Le projet du café associatif avance au rythme du temps donné par les bénévoles pour la rénovation du local. Une fois le parquet vitrifié, les murs pourront être enduits et peints. Le mobilier est en cours de fabrication grâce à des dons d'entreprises locales. Il reste à choisir les tissus d'ameublement. Le règlement pour le fonctionnement et l'utilisation du café associatif sera présenté aux associations du village. Le conseil municipal vient de voter une subvention de 1000 € pour la finalisation des travaux et l'achat de matériel. L'inauguration est prévue au printemps. Un grand merci aux bénévoles et aux donateurs !

MARIAGES



C'était un grand plaisir pour le maire de célébrer le samedi 16 novembre 2024 le mariage de Samantha CARNEIRO PINTO et Tiago PINHEIRO CARDOSO, résidant 2 rue du Planté à Autreville. Tous nos vœux de bonheur !

Le prochain mariage sera célébré le samedi 15 février. Il unira Elodie PACHOUD et Pierrick ROYER.

GUICHET UNIQUE FRANCE RENOV'



Vous souhaitez effectuer des travaux :

- De rénovation et de sobriété énergétique ?
- Pour lutter contre la précarité énergétique ?
- Pour adapter votre logement à la perte d'autonomie ou au vieillissement ?

Propriétaires - Vous souhaitez réaliser des travaux chez vous ? Être accompagné et conseillé dans votre projet ? Ou encore savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide financière ?

A partir du 1er janvier 2025, la Communauté de Communes du Bassin de Pont à Mousson devient guichet unique France Rénov' pour son territoire. Ceci est un service d'information et de conseil, indépendant et gratuit, à la disposition du public. **Des permanences téléphoniques seront organisées chaque semaine** pour vous guider et vous aider à mener à bien votre projet. **Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé,** il suffit de préalablement s'inscrire en contactant la Communauté de Communes au

03 83 87 87 00

COLLECTE DES DECHETS



La Communauté de Communes vient de publier le calendrier des collectes des déchets pour 2025. Pas de changement pour Autreville.

- sacs jaunes chaque **lundi matin**
- bacs à déchets une semaine sur deux le **vendredi matin des semaines impaires** (vérifier le numéro sur le calendrier).

ECOLE MARGUERITE REITZ



Tous les élèves de l'école Marguerite Reitz ont bénéficié de trois séances de découverte de l'escrime par le biais de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey. Ils ont pu s'essayer au fleuret avec tout l'équipement du parfait escrimeur ! Tous ont beaucoup apprécié cette initiation qui aura peut-être fait naître des vocations.

Les élèves de CE1-CE2 se sont rendus au TGP de Frouard pour assister au spectacle Goupil et Kosmao, un spectacle de magie et de marionnettes.



A l'occasion de la semaine du goût les élèves de l'école ont confectionné puis ont dégusté un petit-déjeuner à la mode anglophone : bacon, œufs, toasts, tomates, fromage, marmelade, scone, pancakes et sirop d'érable ont ravi les papilles de chacun. L'occasion de passer un moment convivial tout en apprenant de l'anglais !



Les élèves ont été sensibilisés à la lutte contre le harcèlement. La journée du 7 novembre était une journée consacrée à ce thème. Les élèves ont également réalisé des affiches.



Les deux classes ont reçu des animateurs du CPIE. Les CE1-CE2 ont fait une sortie autour de l'école pour observer la nature et plus particulièrement les animaux. Ils referont la même observation lors d'une saison différente, au mois de mai.

Les CM1-CM2 se sont questionnés sur la provenance de l'eau de nos robinets ; ils ont fait des observations dans l'école puis ils ont fait une expérience visant à rendre de l'eau potable.

ECOLE EMILE SCHMITT



Courant novembre, les enfants ont eu une animation à la médiathèque de Dieulouard : celle des petits portaient sur les livres en accordéon, celle des grands sur les albums interactifs. Après une visite surprise de Saint Nicolas à l'école avec quelques friandises, c'est autour d'un goûter de Noël que les élèves du RPI se sont réunis. Un moment convivial qui rassemble petits et grands au cours duquel les enfants ont pu voir le dessin animé « Astérix et la potion magique » et recevoir chacun un livre de Noël.

Comme chaque année, la communauté de communes de Pont à mousson offre aux enfants une séance cinéma : les PS-MS sont allés voir « Il faut sauver Noël » et les GS-CP iront voir « Le robot sauvage » au mois de Mars.

Nous continuons notre voyage à travers le temps : après la Préhistoire, l'Antiquité, c'est au Moyen Âge que nous arrivons. Alors quoi de mieux que de débiter l'année en dégustant une bonne galette ! Jade, Solène, Matthijs, Nina et Louane ont eu la fève.



Audrey GRACZ, infirmière scolaire est intervenue dans la classe des GS-CP pour une sensibilisation à prendre soin d'eux et au respect de leur corps. Une action qui vient compléter celle menée autour du Harcèlement avec les CP au mois de Novembre. Avec les élèves de PS-MS, ce sont des activités de tri autour des fruits et des légumes qui seront menées.

Concernant les futurs nouveaux élèves, j'invite tous les parents à vous faire connaître en mairie le plus tôt possible : il s'agit des élèves nés entre 2022 (Petite Section) et 2019 (CP), et ce, pour être au plus près des effectifs prévus.

BAPTEME REPUBLICAIN



Le samedi 8 février, le maire a célébré le baptême républicain de la petite Eléna MILLION, née à Nancy le 6 janvier 2024, fille de M. Jonathan MILLION demeurant 8 rue de la Côte à Autreville sur Moselle et de Mme Jessica CUNY, demeurant à la même adresse. Le but de cette cérémonie est de placer l'enfant sous la protection de la République, et plus particulièrement

sous celle de sa marraine et de son parrain civils, pour le cas où ses parents viendraient à lui faire défaut. C'est une cérémonie importante bien que sans valeur juridique.

VERSO



L'association VERSO basée à Autreville tiendra son Assemblée Générale dans la salle polyvalente le samedi 1^{er} mars à 9h45. Si vous souhaitez vous informer au sujet de cette association de solidarité internationale, découvrir en images ses actions en 2024, en France et au Sénégal, vous serez les bienvenus !



Jean-Jacques BIC, président de VERSO, présentera les diverses facettes des réalisations de l'association lors de son voyage de novembre 2024 au Sénégal mais également les actions menées en France.

Autreville INFOS – Février 2025

www.autrevillesurmoselle.mairie54.fr

www.facebook.com/autrevillesurmoselle/

Directeur de la publication : Jean-Jacques BIC

Rédacteurs : Mélanie ANDERSEN, Séverine DESSALLE et Jean-Jacques BIC

Merci à Marylène LAUTHE qui distribue nos publications.

Imprimé par nos soins